Gold by Gold®

→ Augmentation de capital du 19 octobre au 6 novembre 2026

GOLD BY GOLD, 1re SOCIÉTÉ COTÉE FRANÇAISE À CONSTITUER DES RÉSERVES D'OR PHYSIQUE RESPONSABLE, ÉLIGIBLE AU PEA !



L'OR ET L'AVANTAGE FISCAL DU PEA RÉUNIS DANS UNE MÊME ACTION COTÉE : GOLD BY GOLD

PATRICK SCHEIN
Fondateur & Président Directeur général

Madame, Monsieur, chers investisseurs,

Forts de l'adhésion des investisseurs individuels à notre stratégie d'accumulation et de thésaurisation d'Or physique accessible dans un cadre fiscal avantageux, nous lançons une seconde augmentation de capital afin de poursuivre la constitution de nos réserves d'Or physique responsable au sein de notre division Réserves.

Gold by Gold a annoncé le 13 octobre 2026 une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires d'un montant de 1,5 M€ au prix de 4,00 € par action, représentant une décote de 16 %.

Cette opération s'adresse à l'ensemble des investisseurs, qu'ils soient actionnaires ou non de la Société, et offre une voie d'accès inédite à l'Or pour les détenteurs de PEA et de PEA PME-ETI via les actions Gold by Gold, qui sont éligibles à ces dispositifs fiscaux.

Le produit net de l'augmentation de capital sera intégralement affecté à l'acquisition d'Or physique responsable.

La division Réserves : l'Or physique responsable au cœur du Groupe

Cette Opération marque une nouvelle étape dans le développement de la division Réserves lancée au 1er semestre 2026, dont l'objectif est d'acquérir, conserver et faire croître à l'actif de la Société une réserve d'Or physique responsable.

En juin 2026, le Groupe a acquis ses premiers kilos d'Or physique responsable, pour un total de 10,5 kilogrammes, sous la forme de 10 lingots de 1 kilogramme et de 5 lingots de 100 grammes.

Gold by Gold entend bâtir des réserves d'Or physique responsable, destinées à une détention de long terme, faisant de l'Or le socle de la préservation du patrimoine de ses actionnaires.

L'Or : le retour d'un actif stratégique au cœur du système financier mondial

L'Or pourrait constituer l'un des grands actifs stratégiques de la prochaine décennie.

Il ne doit désormais plus être considéré uniquement comme une matière première dont le prix dépend de l'inflation ou des taux d'intérêt. Il se situe au croisement de plusieurs transformations majeures du système financier mondial : diversification des réserves des banques centrales, fragmentation géopolitique, recherche d'autonomie financière, montée des actifs numériques, évolution des portefeuilles institutionnels et transformation des systèmes monétaires.

La tokenisation en offre une illustration concrète. En rendant l'Or fractionnable et échangeable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elle l'ouvre potentiellement à des milliards de nouveaux détenteurs et crée une demande supplémentaire pour le métal physique en adossant ces actifs numériques.

C'est cette conviction selon laquelle l'Or constitue un actif stratégique de la finance mondiale et une « valeur refuge par excellence [1] » qui conduit Gold by Gold à développer sa division **Réserves** : permettre aux investisseurs un accès facilité à l'Or physique, à travers les actions Gold by Gold éligibles aux PEA et PEA PME-ETI, avec toutes les garanties de transparence et de responsabilité d'un Groupe coté sur Euronext Growth® à Paris depuis 2012.

Un adossement à l'Or physique à travers les actions Gold by Gold éligibles aux PEA et PEA PME-ETI

À ce jour, ni l'Or physique ni les ETF (Exchange-Traded Fund ou fonds indiciel) adossés à l'Or ne sont éligibles aux PEA et PEA PME-ETI.

La constitution de ces réserves d'Or physique au bilan de Gold by Gold offre aux investisseurs un véhicule d'investissement adossé à de l'Or physique à travers les actions Gold by Gold.

Les détenteurs de PEA et PEA PME-ETI peuvent ainsi diversifier leur portefeuille au sein d'une enveloppe fiscalement avantageuse en détenant les actions d'une société mettant en œuvre une stratégie de constitution et de conservation de réserves d'Or physique responsable.

Investir dans l'Or, c'est bien. Investir dans un cadre fiscal avantageux, c'est mieux !

La souscription à cette augmentation de capital se déroule du 19 octobre au 6 novembre 2026.

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de cette opération sur la page suivante ou sur le site internet **Goldbygold.com**, rubrique Augmentation de capital.

(1) Source : Monnaie de Paris, Sept raisons d'investir dans l'Or, janvier 2026.

Gold by Gold®

Principales modalités de l'augmentation de capital

Tout investisseur, qu'il soit actionnaire ou non de la société Gold by Gold, peut souscrire à l'augmentation de capital.

⚠ Les DPS ne pouvant pas être acquis dans un PEA ou un PEA PME-ETI, les investisseurs souhaitant souscrire à des actions nouvelles Gold by Gold à travers leur PEA ou PEA PME-ETI doivent utiliser la souscription à titre libre.

— **Soit en souscrivant à titre libre jusqu'au 6 novembre 2026 :** La souscription libre consiste à demander directement un certain nombre d'actions nouvelles à 4,00 € l'action, sans avoir à détenir ni acheter de DPS. Les personnes désirant souscrire à titre libre devront faire parvenir leur demande de souscription à leur intermédiaire financier avant le 6 novembre 2026 en indiquant le nombre d'actions Gold by Gold (à raison de 4,00 € par action nouvelle).

Principales étapes pour souscrire à titre libre :

1) Vérifiez que votre compte-titres, PEA ou PEA PME-ETI dispose des liquidités nécessaires (4,00 € par action souhaitée).
2) Contactez votre intermédiaire financier par téléphone ou par e-mail en lui précisant que vous souhaitez souscrire à titre libre à l'augmentation de capital Gold by Gold (ISIN FR0011208693) depuis votre compte-titres, PEA ou PEA PME-ETI.
3) Indiquez le nombre d'actions et confirmez le compte d'affectation (compte-titres, PEA ou PEA PME-ETI).
4) Si votre intermédiaire le demande, utilisez le bulletin de souscription à titre libre disponible sur goldbygold.com/augmentation-de-capital : **bulletin de souscription à titre libre**↗.

— **Soit en faisant l'acquisition de DPS jusqu'au 4 novembre 2026**, par l'intermédiaire de l'établissement financier en charge de votre compte-titres et en les exerçant, au plus tard le 6 novembre 2026. Le code ISIN des DPS est le FR001401BGB0.

8 DPS permettent de souscrire à 1 action nouvelle au prix unitaire de 4,00 €.

Gold by Gold attire l'attention des investisseurs sur le fait que l'acquisition de DPS sur le marché n'est possible qu'à travers un compte-titres et que les actions issues de l'exercice de ces DPS ne pourraient alors être détenues qu'à travers ce compte-titres.

En cas de difficulté à souscrire auprès de leur intermédiaire financier, les investisseurs peuvent contacter Gold by Gold par téléphone au 01 53 67 36 92 ou par e-mail à l'adresse goldbygold@actus.fr.

Calendrier

14/10/2026	15/10/2026	**19/10/2026**	04/11/2026	**06/11/2026**	12/11/2026	16/11/2026
Calcul de vos DPS sur la base du nombre d'actions **Gold**by**Gold** détenues à la clôture	Détachement des DPS et début de leur cotation sur Euronext Growth® sous le code ISIN FR001401BGB0	**Ouverture de la période de souscription — Début de la période d'exercice des DPS**	Fin de la cotation des DPS	**Clôture de la période de souscription — Fin de la période d'exercice des DPS**	Annonce des résultats de l'Opération	Règlement-livraison et cotation des actions nouvelles sous le code ISIN FR0011208693

⚠ Si la période de souscription à l'augmentation de capital se termine le 6 novembre, certains intermédiaires financiers (Bourse Direct, BoursoBank, etc.) clôturent la souscription par anticipation, entre 24h et 48h avant cette date. Pour être certain que leur ordre de souscription puisse être pris en compte, les investisseurs sont invités à contacter leur intermédiaire financier avant le 4 novembre 2026.

Nous contacter

Pour poser vos questions sur l'augmentation de capital Gold by Gold, vous pouvez joindre le service des relations actionnaires par e-mail ou par téléphone :

Goldbygold.com — **goldbygold@actus.fr** — **01 53 67 36 92**

Cette opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité décrits dans le Rapport de gestion au titre de l'exercice 2025, disponibles sur le site internet de la Société (GoldbyGold.com), onglet Investisseurs, section Documents financiers. En complément, les investisseurs sont également invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'opération décrits dans le communiqué de presse relatif à l'opération disponible sur le site internet de la Société (GoldbyGold.com), onglet Investisseurs, section Communiqué de presse.